



SERVICE CONSOMMATEUR  
C A S I N O  
Direction de la qualité  
1 esplanade de France  
42008 ST.ETIENNE Cedex

Aubagne le 26.08.2014

O B J E T : Viande halal non indiquée sur les étiquettes des produits consommables.

Madame, Monsieur,

J'ai acheté des produits alimentaires au Géant Casino de la Valentine ( ci-joint copie des étiquettes d'information consommateur ) :

1/ Viande de veau	origine France	Abattoir F.24.053.001
2/ Dinde	origine France	Abattoir non indiqué

Ces deux produits portent les mentions suivantes :

⇒ CUIRE A FEU VIF.....A CONSOMMER CUIT A CŒUR / MANGER BIEN CUIT

Surpris par ces indications ( le veau se mange rosé et non cuit à cœur ) je m'adresse à un vétérinaire qui m'explique que ces indications sont indiquées afin de couvrir le distributeur en cas d'infection alimentaire.

Aussi que l'abattoir indiqué sur la barquette de la viande de veau, est un abattoir qui pratique le rituel halal imposé aux Français sans leur demander leur avis !  
En m'inscrivant à l'association Vigilance halal ( dont des vétérinaires, médecins, et un certain nombre de personnes représentant le corps médical font parties) j'obtiens par retour, la circulaire Ministérielle de la santé, précisant les dangers du rituel halal et préconisant le mode de cuisson.

Non seulement les animaux sont égorgés ( pratique barbare avec d'atroces souffrances ) mais aussi, le danger sanitaire est très important en raison même de cet abattage >> je vous invite à vous rapprocher de l'association Vigilance Halal ( [contact@vigilancehallah.com](mailto:contact@vigilancehallah.com) ) afin de mieux appréhender le sujet.

Je suis donc TRES SURPRIS que votre enseigne n'indique pas le mode de l'abattage halal >>> alors que votre concurrent AUCHAN indique clairement l'abattage Halal non seulement sur les barquettes alimentaires, mais aussi par un rayon dédié au Halal ( Gros titre )... C'est plus honnête vis-à-vis des consommateurs qui peuvent acheter EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Aussi, je ne suis pas d'accord sur l'égorgement des animaux et du risque sanitaire reconnu par le Ministère de la Santé, mais encore JE REFUSE DE DONNER 0.34 CENTIMES par kilo de viande au

religieux mahométan qui encaisse « la dîme » pour chaque kilo de viande >>> Ce qui est un comble pour une République ( pas encore tout à fait islamisée ) !

EN CONCLUSION je n'achète plus de viande chez l'enseigne CASINO et je contacte tout autour de moi mes connaissances pour qu'il en fasse autant !

Je vous demande en conséquence de faire le nécessaire pour avertir les consommateurs du mode d'abattage.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations sincères.

Pièces jointes : Copies des étiquettes Veau et Dinde  
Recommandation du Ministère de la Santé  
Liste des abattoirs Halal et casher agréés CE  
Liste des abattoirs conventionnels ( non halal ni casher )

Copie à : [contact@vigilancehallah.com](mailto:contact@vigilancehallah.com)